

COMPENSATIONS : L'UNSA POLICE OBTIENT !

**SUITE À NOTRE INTERVENTION AUPRÈS DE
LA DOPC LE 10/12/2018,
L'UNSA POLICE **OBTIENT** SEUL :**

-LA RESTITUTION À HAUTEUR DE **200 % POUR NOS
COLLÈGUES RAPPELÉS LES
01 ET 08/12/2018**

**-LA DATE LIMITE POUR POSER LE RELIQUAT DES CONGÉS
DE L'ANNÉE 2018 SERA REPOUSSÉE
AU 01/04/2019 !**

**LA DOPC NOUS INFORME ÉGALEMENT QU'UN RECENSEMENT EST
ACTUELLEMENT EN COURS AFIN QUE CHAQUE COLLÈGUE DE LA DOPC, ENGAGÉ
SUR L'UN DES RASSEMBLEMENTS DES GILETS JAUNES, SOIT BÉNÉFICIAIRE
D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE !
L'UNSA POLICE RESTERA VIGILANT QUANT AUX
MODALITÉS ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION !**



Unsa Police 75

[Www.unsapolice-grandparis.fr](http://www.unsapolice-grandparis.fr)

**UNSA POLICE - 25 RUE DES TANNERIES - 75013 PARIS
BUREAU DOPC 71 RUE ALBERT-1ER-ETAGE 75013 PARIS**

SECTION DOPC

11/12/2018

